



# MUNICIPALITE DE BOURG-EN-LAVAUX

## ARBRES PROTEGES

En référence à l'article 21 du règlement d'application de la Loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites (RPLNMS), la Municipalité soumet à affichage la demande de travaux suivants :

District :	LAVAUX-ORON
Lieu-dit ou rue:	Chemin de la Segnire 17 - Grandvaux
Parcelle :	6045
Propriétaires :	GILLET Laurent et HANSER Cyrielle
Nature des travaux :	Abattage de deux bouleaux et d'un petit sapin, sans compensation
Motifs :	Demande des propriétaires – arbres malades (bouleaux).

Cette demande d'abattage est affichée aux piliers publics pour une durée de 20 jours, soit 1<sup>er</sup> au 21 novembre 2018.

La Municipalité

Cully, le 1er novembre 2018.